

DiR Massif Central

Dossier de Presse

Travaux de réparation du Pont d'Allier RN88 - Langogne



DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

MASSIF CENTRAL

www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Présentation

La DIR Massif Central est un service de l'Etat dédié à l'exploitation, l'entretien de l'autoroute A75 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

La DiR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien,
- l'exploitation,
- la gestion du domaine public,
- la maîtrise d'œuvre.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 920 km.

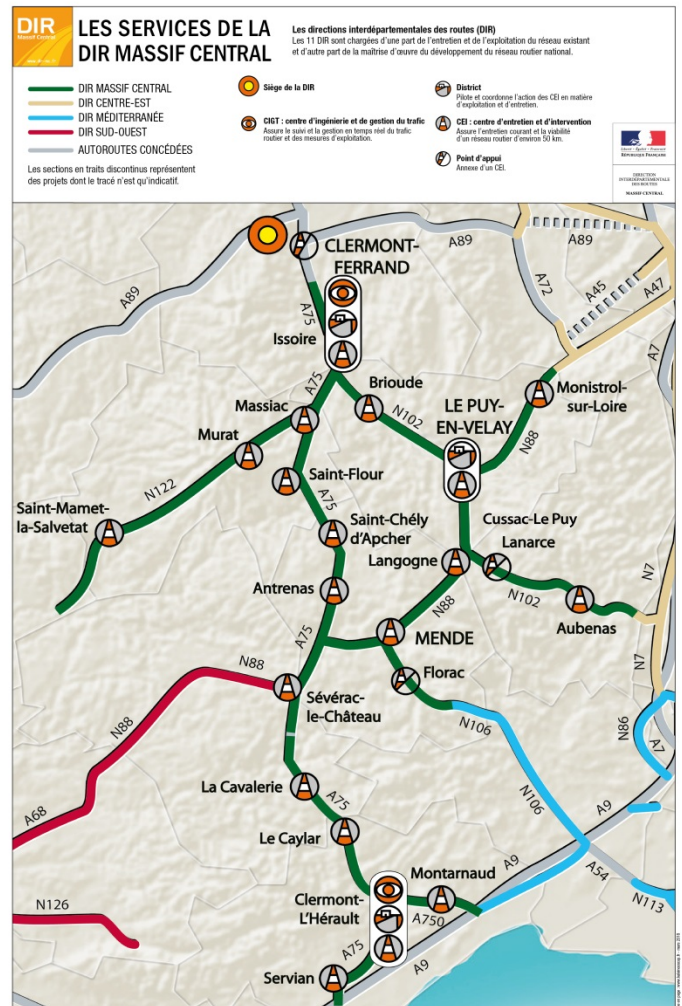
Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise en premier lieu par son altitude : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart à plus de 1000 mètres.

Contexte

Le pont de la RN88 au PR 1+110 (aussi nommé Pont d'Allier) est un ouvrage en maçonnerie à 3 travées qui permet le franchissement de la rivière l'Allier à l'entrée de la ville de Langogne au lieu-dit Pont d'Allier.

L'ouvrage est situé sur le tronçon de la RN88 entre Le Puy en Velay et Mende, il s'agit de l'axe routier principal pour cet itinéraire de 60 Km qui supporte 3100 véhicules par jour. Il n'y a pas d'itinéraire de substitution pour les poids lourds.

Le passage piéton sur l'ouvrage est l'itinéraire emprunté par le chemin de Stevenson (GR70) ; il est également utilisé pour des randonnées avec des ânes, ce qui nécessite un dispositif de retenue occultant le vide.



Les travaux

Les travaux principaux sur l'ouvrage et les murs en retour consistent en :

- la protection de la base des appuis par la réalisation d'un système anti-affouillement, constitué de voiles en béton armé,
- le renforcement de la structure en maçonnerie par l'injection de la base des appuis et la pose de tirants sur les tympans,
- un élargissement de l'ouvrage par la réalisation d'une dalle générale en béton armé avec encorbellements,
- le raccordement de l'élargissement de l'ouvrage sur les murs hors ouvrage par la réalisation de consoles ainsi que le renforcement des murs par des tirants traversants.

Les travaux s'étendent entre l'intersection de la RN88 avec la rue des abattoirs en rive gauche (extrémité du mur en retour aval) et l'intersection avec la rue du pont d'Allier en rive droite (extrémité de l'ouvrage) soit une longueur de 100 m environ.



Conditions spécifiques

La réalisation des travaux, d'un montant de 1,8 M€, par demi-chaussée, impose de mettre en place un alternat de circulation pendant toute la durée du chantier, soit cinq mois, du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 2019. Ce délai pourrait être modifié en cas de contraintes météorologiques et d'éventuels imprévus ou aléas de chantier.

L'exploitation se fera sous alternat par feux sur toute la durée du chantier à l'exception du 11 juillet au soir au 26 août 2019 au matin où l'ouvrage sera rendu en bidirectionnel.

Un week-end de coupure totale est à prévoir à l'automne (24h pour VL et jusqu'à 48h pour les PL).

Restrictions de circulation particulières :

Les convois exceptionnels de classe 2 & 3 seront également proscrits.

Les convois supérieurs à 2,6m de largeur ou présentant une charge à l'essieu strictement supérieure à 12 tonnes sont également interdits (y compris les convois agricoles, grues automotrices, grumiers ...).

Les VL et PL limités à 11 T doivent utiliser l'itinéraire petite maille :

- en provenance du Puy-en-Velay : déviation par la RD108 au lieu dit « la Ribeyre »,
- en provenance de Langogne : déviation par la RD326 (route de St-Alban-en-Montagne).

Les PL supérieurs à 11 T (sous réserve de l'accord du gestionnaire local) :

- en provenance du Puy-en-Velay : déviation par la RN102, la RD239 au niveau du col de la Chavade, la RD19 via Saint-Etienne-de-Lugdarès et la RD906,
- en provenance de Langogne : déviation par la RD906, la RD19 via Saint-Etienne-de-Lugdarès, la RD239 et la RN102.

Les transports exceptionnels doivent utiliser la déviation grande maille.

Direction Le Puy-en-Velay



Direction Mende

Contact presse :

Sophie Cayla

Tel : 04 73 29 79 60

Courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Le coût, le financement et les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'oeuvre :

DIR Méditerranée, SIR de Mende.

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, pôle exploitation du District Centre, CEI de Langogne

Travaux :

Cotraitance : Auglans SAS / AB Travaux Services

Coût :

Le montant de l'opération s'élève à 1,8 M€ TTC entièrement financés par l'État.